VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

9 novembre 2026 à 19 h

Ordre du jour

1. Administration de la municipalité

1.1 Adoption de l'ordre du jour

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 5 octobre 2026

1.3 Première période de questions

1.4 Dépôt du bordereau de la correspondance pour la période se terminant le 2 novembre 2026

1.5 Dépôt des mémoires et des requêtes par les citoyens

1.6 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus

1.7 Point d'information donné par le maire sur différents sujets

1.8 Informations et renseignements donnés par les conseillers municipaux

1.9 Modification au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026

1.10 Nomination d'un conseiller substitut du maire au conseil de la MRC de Portneuf

1.11 Nomination de représentants afin de siéger au comité touristique de la Corporation de développement de Saint-Raymond (CDSR)

1.12 Approbation des travaux de prolongement de rue nécessaire au bouclage entre les rues Côté et Nolet et autorisation en vue de la cession du lot 6 700 930 du cadastre du Québec

1.13 Autorisation en vue de la signature d'une promesse de vente et du contrat notarié à intervenir - Lot 3 122 832 du cadastre du Québec

1.14 Autorisation en vue du dépôt d'une demande d'aide financière au *Fonds municipal vert* – Volet *Plans et processus adaptés au climat*

1.15 Radiation de l'avis d'imposition de réserve pour une fin publique municipale sur le lot 4 491 950 du cadastre du Québec

1.16 Vente d'une partie du lot 6 692 006 du cadastre du Québec à l'entreprise Gestion AC/SC inc. - Parc industriel no 2

1.17 Adoption du Règlement RMU-2025 B *Règlement modifiant les annexes 5.1 à 5.5 du Règlement uniformisé numéro RMU-2025 relatif à la sécurité et à la qualité de vie*

1.18 Adoption du Règlement 945-26 *Règlement modifiant le Règlement 689-19 Règlement relatif à la circulation*

1.19 Seconde période de questions

2. Trésorerie

2.1 Bordereau des dépenses pour la période se terminant le 31 octobre 2026

2.2 Dépôt de deux états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses

2.3 Approbation du budget 2027 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (Récolo)

2.4 Autorisation en vue du dépôt d'une demande dans le cadre du volet 2 du *Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH)*

2.5 Adoption du Règlement 943-26 *Règlement modifiant le Règlement 825-23 Règlement établissant un programme d'aide à la réhabilitation de l'environnement par la mise aux normes des installations septiques*

2.6 Adoption du Règlement 944-26 *Règlement modifiant le Règlement 830-23 Règlement décrétant une dépense de 750 000 $ et un emprunt de 750 000 $ pour financer le programme d'aide à la réhabilitation de l'environnement par la mise aux normes des installations septiques afin de décréter une dépense et un emprunt additionnels de 250 000 $*

2.7 Troisième période de questions

3. Sécurité publique

3.1 Dépôt et présentation du rapport d'interventions du Service des incendies du mois d'octobre 2026

3.2 Adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie et du plan de mise en œuvre de la MRC de Portneuf

3.3 Octroi d'un contrat pour l'acquisition d'un camion Ford F-250 de l'année 2027 pour le Service des incendies et de la sécurité publique

3.4 Quatrième période de questions

4. Transport routier et hygiène du milieu

4.1 Présentation des travaux effectués par les employés du Service des travaux publics

4.2 Approbation d'une facture de décontamination du lot 6 521 711 du cadastre du Québec

4.3 Confirmation des contrats pour le déneigement des rues privées

4.4 Modification au contrat de déneigement du lot 2 (secteur sud)

4.5 Cinquième période de questions

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

5.1 Présentation d'une chronique concernant les services reliés à l'urbanisme

5.2 Demandes faites dans le cadre des règlements relatifs aux PIIA

5.3 Audition sur les demandes de dérogation mineure formulées pour les propriétés situées au 166, rue du Coteau et au 173, rue Pelletier

5.4 Résolution statuant sur la demande de dérogation mineure formulée pour la propriété située au 166, rue du Coteau (lot 6 322 053 du cadastre du Québec)

5.5 Résolution statuant sur la demande de dérogation mineure formulée pour la propriété située au 173, rue Pelletier (lot 3 122 148 du cadastre du Québec)

5.6 Résolution statuant sur la délivrance d'un permis aux fins de régulariser un garage et son agrandissement situé à l'intérieur de la bande de protection d'un talus sur le lot 4 623 971 du cadastre du Québec

5.7 Résolution statuant sur la délivrance d'un permis aux fins de régulariser la construction d'une résidence située à l'intérieur de la bande de protection d'un talus sur le lot 3 428 760 du cadastre du Québec

5.8 Résolution statuant sur les 3 demandes de permis déposées par Les Habitations APP inc. dans le cadre du projet résidentiel intégré *Le Saint-Joseph*

5.9 Autorisation en vue du dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028* du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

5.10 Reconduction des mandats des membres sortants au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

5.11 Exécution d'un jugement rendu en cour municipale dans les dossiers 34128-2025-0029, 34128-2025-0030, 34128-2025-0031 et 34128-2025-0032

5.12 Adoption du Règlement 941-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de préciser les normes relatives aux droits acquis*

5.13 Adoption du Règlement 942-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'autoriser l'usage habitation trifamiliale dans la zone HA-10*

5.14 Sixième période de questions

6. Loisirs et culture

6.1 Dépôt de la liste des personnes engagées par le directeur du Service des loisirs et de la culture

6.2 Approbation d'une facture émise dans le cadre de l'agrandissement du réseau de sentiers pédestres du centre Ski Saint-Raymond

7. Dernière période de questions

8. Levée de la séance